

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE JULIUS NYERERE DE KANKAN



THÈME

Thème : Les mares dans la région de Kankan, un héritage économique et de développements communautaires.

Dre Fatoumata BAMBA Enseignante-chercheuse, Université Julius Nyerere de Kankan/Guinée

Axe de participation : Influencer le discours national et régional sur la gouvernance foncière

Email : fatoubamba269@gmail.com

Numéro de téléphone : 00224 622 18 71 16

Résumé

Les mares sont des étendues d'eau stagnante à faible profondeur caractérisées par l'absence de système de vidage. Elles sont des écosystèmes fermés où l'eau n'a d'autres échappatoires que l'évaporation ou l'infiltration. Elles sont situées dans les plaines alluviales tout au long du fleuve Niger et affluents qui sont le Milo, le Niandan, le Sankarani et autres. Les mares sont des héritages ancestraux à travers lesquelles les communautés s'identifient culturellement et économiquement. Au-delà de ces héritages ancestraux, elles sont des sources d'alimentations en protéines, en eau pour les agriculteurs et les éleveurs. Elles contribuent au développement communautaires grâce aux festivités annuelles organisées par les communautés villageoises au cours desquelles les fonds obtenus sont alloués à la construction des infrastructures socio-économiques de base notamment les écoles, des centres/postes de santé, les mosquées et des maisons de jeunes. Ce résumé est un extrait de nos recherches scientifiques effectuées entre 2023-2024. Pour la réalisation de ce travail, nous avons fait recours aux sources orales et écrites, faire des observations à travers des visites de terrains. L'objectif de cette communication est de promouvoir le développement économique et sociocommunautaire que joue les mares dans la région de Kankan.

Mots clé : Mare-Héritage-Développement-Communauté-Kankan

Abstract

Ponds are shallow bodies of stagnant water characterised by the absence of a drainage system. They are closed ecosystems where water has no other means of escape than evaporation or infiltration. They are closed ecosystems where water has no other means of escape than evaporation or infiltration. They are located in the floodplains along the Niger River and its tributaries, which include the Milo, Niandan, Sankarani and others.

The ponds are ancestral legacies through which communities identify themselves culturally and economically. Beyond these ancestral legacies, they are sources of protein and water for farmers and herders. They contribute to community development through annual festivities organised by village communities, during which the funds raised are allocated to the construction of basic socio-economic infrastructure, including schools, health centres/posts, mosques and youth centres.

This summary is an extract from our scientific research carried out between 2023 and 2024. To complete this work, we used oral and written sources and made observations during field visits. The aim of this communication is to promote the economic and socio-community development role played by ponds in the Kankan region.

Keywords: Pond-Heritage-Development-Community-Kankan

Introduction

Les mares sont des milieux de vie indispensables pour de nombreuses espèces rares. Elles sont un écosystème complexe, très riche en biodiversité. Une zone de reproduction, de breuvage et de refuge de très nombreuses espèces. Moussa Kaba (2023) du service des eaux et forêts, les mares constituent une ressource d'eau douce exceptionnelle. Elles sont des points d'eau de moins de 10 hectares qui représentent 30% de la surface mondiale d'eau stagnante longeant la plupart des cours d'eaux.

Quant à El Fodé Kouyaté (2020), les mares, au-delà de leurs importances environnementales, sont en République de Guinée un patrimoine historique, culturels, économique et touristique. Ces points d'eau locaux jouent un rôle crucial pour le développement communautaire et le maintien des liens sociaux entre les communautés et la nature grâce aux fêtes annuelle et aux mythes autour.

Le notable Mohamed Lamine Kaba (2019), la perception de la mare par la communauté mandingue de Guinée est en premier lieu une question d'identité, une source de bonheur, de réjouissance, de cohésion sociale, est un air culturel (les mariages, les fiançailles, les cérémonies initiatiques).

A l'occasion de la pêche, ils effectuent des adorations accompagnées des rituels pour poser les problèmes qui préoccupent la communauté afin de trouver des solutions. Ils organisent de grandes festivités à l'occasion desquelles tous les fils et filles du village résidant ou vivant ailleurs sont invités et mis à contribution financière pour la réussite du festival et les investissements en projet après la fête. Les autorités locales et le ministère de la culture sont également impliqués pour assurer le bon déroulement des activités. Exemple : la mare de *Bôle*¹ à Baro, de *Sèlén Moussaya*², de *Kakadala*³ à Dialakoro, de *Daman*⁴ Sakorola sont illustratives.

A rappeler que, dans la région, les mares appartiennent toujours à une communauté, un clan ou à une tribu. Qu'elles soient situées sur son territoire ou dans une autre localité. Cela s'explique par des alliances, des pactes et des conventions établis par les fondateurs au cours de leurs

¹ Le nom de la mare de Baro qui signifie que ces fraie. Cette mare se trouve dans la sous-préfecture de Baro, préfecture de Kouroussa (république de Guinée)

² Le nom de la mare de Moussaya qui signifie un lieu de paix et de repos. Moussaya est un district situé dans la sous-préfecture de Battè Nafadji

³ Le nom de la mare de Dialakoro qui veut dire la mare aux bonheurs et de la prospérité

⁴ Le nom de la mare de Wélété situé dans le district de Sakorola dans la sous-préfecture de Koumban

installations. Ces pactes ont souvent été établis par le biais d'un service de protection mutuelle, de mariage et de don.

I. Problématique

J. Daget (1954) a identifié les mares comme des frayères idéales dans le cadre des migrations latérales de certaines espèces de poissons lors de la crue des cours d'eau. S. Hem (2002) avait recherché les causes de la chute de production de poissons dans la mare de Baro (Guinée). La coopération japonaise (Muraï *et al.*, 2009) s'était engagée dans le développement de l'aquaculture communautaire en Haute Guinée via l'aménagement des mares. La pêche collective des mares du Haut Niger a été ponctuellement et brièvement décrite par E. Bernus dans la plaine de Kobané (1956) ou encore par S. Hem (2002) et dans le film réalisé par M. Blanc-Hermeline, K. Lefèvre et G. Nivet (2002) dans la plaine de Baro. La dimension culturelle associée à ces événements est particulièrement détaillée par S. K. Kourouma (2008) dans les plaines alluviales du Niger supérieur, tandis que F. Dumas-Champion (1997) témoigne d'événements similaires au Tchad, dans les plaines du Logone⁵.

Les plaines alluviales du Niger supérieur et de ses principaux affluents sont ponctuées de très nombreuses mares. Entre Kouroussa et Ségou (595 km), on dénombre de part et d'autre du Niger près de 1 500 mares, soit 2,5 mares par kilomètre de bief, d'une superficie moyenne de 1,6 ha (RENARO-TOUMIA)⁶. Selon lui, Ces mares sont encore peu connues. Les travaux menés autour de la mare de Baro située sur la plaine alluviale du Niandan laissent toutefois présager un potentiel halieutique non négligeable et montrent surtout qu'elles sont un facteur de cohésion sociale en relation avec la mise en valeur agricole des plaines alluviales. Les mares du haut Niger font pratiquement toutes l'objet de pêches collectives en fin de saison sèche lorsqu'elles sont à leur plus bas niveau ; pêches collectives auxquelles ne sont pas associés les pêcheurs professionnels (Bozos et Somonos). Ainsi, la mare de Baro, fleuron de la culture mandingue, attire chaque année des milliers de personnes de toute la Guinée, voire de l'Afrique de l'Ouest, et présente une valeur patrimoniale culturelle certaine (HEM, 2002, KOBANI KOUROUMA, 2008)⁷. Dans le même ordre d'idées selon les travaux effectués depuis 2008 par

⁵ Michel MIETTON et al dans « *le Niger Guinéen et Malien: une ressource vitale pour l'Afrique de l'ouest* » ; (2012) : P 74-77

⁶ RENARO-TOUMIA dans sa thèse en cours «*Hydrodynamique des plaines alluviales du Niger supérieur (Guinée et Mali) et ressources associées*». Cité par Luc Ferry et al dans « *le Niger Guinéen et Malien: une ressource vitale pour l'Afrique de l'ouest* » ; (2012) : P 77

⁷ Cité par Agnès RENARD TOUMY et al et al dans « *Dynamique environnemental* » ; (2012) ; P 65

Luc Ferry *et al*⁸ de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) la plaine alluviale du Niandan à Baro rendent compte du fonctionnement hydrologique de la mare *Bôlè* et de la multiplicité des enjeux environnementaux et sociétaux associés au débordement du Niandan. Kawélé TOGOLA (2021)⁹, pense que le mode d'exploitation des "ressources" naturelles adopté par une communauté est redevable de sa culture. La rareté des ressources naturelles pourtant vitales à la fois pour le bétail et pour les hommes ainsi que les règles auxquelles leur exploitation est soumise comme les principaux facteurs de développement communautaires ou de conflits impliquant les usagers de la mare d'Agoufou. Ces malentendus s'expliquent par l'importance de la ressource (mare) entant qu'un véritable facteur de développement.

Le choix de cette étude est parti des observations et de notre participation aux fêtes des mares dans la région de Kankan. Il se justifie par l'attachement des populations de la région à l'exploitation des mares pour des raisons traditionnelles, culturelles, économiques et touristiques. Par exemple, la fête des mares de Bôlet à Baro, Sèlen-Moussaya à Moussaya, Kouradalaba¹⁰ à Ourémbaya, Daman à Sakorola, Kakadala à Dialakoro et autres sont illustratifs.

A travers cet article, nous allons d'écrire comment et pourquoi les mares sont un héritage communautaire dans la région de Kankan, leurs importances socioéconomiques et culturelles ainsi que leurs apports dans le développement local grâce aux fêtes organisées par les communautés.

II. Méthodologie

Pour la réalisation de cette étude, nous avons fait l'exploration autour de notre question de recherche. Les recherches et l'analyse documentaire pour nous orienter sur des travaux antérieurs réalisés par d'autres chercheurs. Nous avons fait recours à la source orale auprès des notables de Dialakoro, Baro, Kankan, Sakorola, Ourémbaya, Kounadou-Maréna et Moussaya. Les enquêtes nous ont conduits auprès des gardiens et prêtres des mares, ainsi que nos guides de terrains. Car Selon Hampaté BA « Toute l'histoire de l'Afrique sans recours à la tradition orale est une histoire pour l'Afrique et non une histoire de l'Afrique ». Nous avons aussi échangé

⁸ Luc Ferry et al, dans « *le Niger Guinéen et Malien: une ressource vitale pour l'Afrique de l'ouest* », 2012

⁹ Kawélé TOGOLA, « *dynamique d'acteurs autour de la mare d'Agoufou : une socio anthropologie du foncier rural* », 2021 ; P 62-75

¹⁰ Le nom de la mare de Ourembaya

avec le responsable chargé des zones humides de la région de Kankan au service des eaux et forêts.

Nous avons également utilisé la méthode d'observation en assistant aux fêtes des mares dans la région chaque année depuis 2018. Nous avons également fait des visites de terrains autour des mares de Baro, Kouradalaba, Daman, Konkonikoro, Kouradalaba, Sèlen-Moussaya, Kakadala, Kiko-karakoro, Djikadan et autres au cours des années 2022, 2023 et 2024. L'exploitation littéraires des études déjà réalisé sur les mares et cultures traditionnelle en Afrique, nous ont permis d'orienter notre étude sur l'une des valeurs ancestrales et économique du peuple manding de Guinée.

Ces méthodes nous permis d'obtenir des résultats satisfaisant sur l'histoire des mares, leurs importances socioéconomique et infrastructurelles et culturelle dans la région de Kankan où elles sont nombreuses et font l'objet de grandes festivités, de rituels et de rassemblements chaque année.

Comme instrument de collecte des données nous avons utilisé des fiches d'enquêtes propres aux villages concernés. Sur le même terrain de recherche nous avons privilégié des entretiens, c'est-à-dire des interviews avec des personnes isolées ou plusieurs personnes (focus-groupe) selon les cas.

Nous avons utilisé des téléphones Android pour les enregistrements audios, des vidéos et des photos. Notre moyen de transport était une voiture privée marque Toyota ou sur les motos des guides pour le cas des pistes impraticables en voiture.

Notre passeport chez les notables était les dix noix de cola plus une somme symbolique comme signe de respect de notre part tout en expliquant l'objectif de notre présence et le bien fondé de notre recherche. Car dans la tradition guinéenne, les dix noix de cola ouvrent toutes les portes.

2.1. Présentation géographique de la région de Kankan

La région administrative de Kankan située à 781 km de la capitale Conakry avec une superficie de 72 145 km². Limitée à l'est par les Républiques de la Côte d'Ivoire et du Mali, au nord par la République du Mali, au sud par la région administrative de N'Nzérékoré et à l'ouest par la région de Faranah. Elle occupe tout le nord-est et le centre du territoire guinéen.

Le climat est de type sud-soudanien, caractérisé par l’alternance de deux saisons

- une saison sèche allant de novembre à avril et qui enregistre des températures très élevées et constantes (en moyenne 30°C) avec des extrêmes qui vont de 28°C à Kérouané à 41°C à l’ombre à Siguiri.
- une saison pluvieuse qui va de mai à octobre avec une pluviométrie variant entre 1100 et 1800 mm d’eau par ans.
- Sur le plan démographique, la population de la région de Kankan est estimée à 2 097 257 habitants en 2016,¹¹ soit 18,7 % de la population nationale, ce qui fait d’elle la région la plus peuplée de la Guinée. La densité moyenne est de 28 habitants par km².
- La population de la région est majoritairement composée de Mandingue. La langue parlée est le “*Maninkakan*”. Mais plusieurs minorités ethniques cohabitent avec elle dans la région. Ils sont les Wassoulounké, les Peulhs, les Dialonkés, les Kouranko, etc.
- La région compte administrativement, cinq préfectures qui sont Kankan, Kérouané, Kouroussa, Mandiana et Siguiri. Cinquante-trois sous-préfectures, cinq communes urbaines, cinquante-trois communes rurales, huit cent soixante-huit districts, 1 864 secteurs selon le recensement 2015¹². L’économie de la région repose sur les activités agricoles, minières et industrielles dans les préfectures de Siguiri, de Mandiana et de Kouroussa plus une société d’égrenage de coton.

L’hydrographie de la région est dominée en grande partie par le Niger et ses affluents (le Milo, le Sankarani, le Tinkisso et le Nyandan). S’ajoutent aussi le Bakoye et le Bafing formant le fleuve Sénégal. Au bord de ces cours d’eau, s’étalent une pléiade de mares dont les plus importantes touchées par notre étude sont : Kakadala, Kikokarakoro, Bôlè, Kômondala, Djikadan, Sèlen-Moussaya, Daman, Tinani, Kouradalaba, Konkonikoro, Djodondala, Denké, Koulamba, Singuirinsin ani Gbouno. Ces mares ont un mode d’alimentation qui est exclusivement pluvial et permanent. Elles ont un régime régulier. Leurs hautes eaux en hivernage se font entre les mois d’août et de septembre. Leurs basses eaux en saison sèche, de janvier à mai.

La végétation de la région est la savane arborée et arbustive caractérisée par des arbres à feuilles caduques et aux troncs rugueux.

¹¹ « Institut national des statistiques en Guinée, Ministère de l’habitat et de l’Urbanisme », (2017)

¹² Par le ministère de l’administration du territoire et de la décentralisation et de la population (MATAP)

Les arbres caractéristiques sont : le *karité* ou ‘sé’ (*Vitellaria paradoxa* ou *Buthyrospermum parkii*) ; le *nééré* ou ‘nèdè’ (*Parkia biglobosa*) ; le ‘mana’ (*Lophira alata*) ; le ‘gbin’ (*Pteroscarpus euricanus*) ; le ‘dyala’ ou cailcédrat (*Khaya sénégaleensis*) ; le ‘kobi’ (*Karapa procera*) ; le ‘sandan’ (*Daniéla oliveri*) etc. Il faut ajouter à ceux-ci les galeries forestières qui s’étendent le long des cours d’eau¹³.

Baba Coulibaly, (2023)¹⁴ le fleuve Niger qui traverse le territoire du Mali et de nombreux autres pays d’Afrique (Guinée, Mali, Bénin et le Nigéria sur une distance de 1700Km, constitue un réservoir naturel économique et culturel d’une valeur exceptionnelle. Il estime que le Fleuve Niger est l’épine dorsale de l’économie malienne. Elle forme un creuset culturel où la vie des riverains ainsi que celle de l’organisation politique se sont organisées au cours d’une histoire multiséculaire. Le bassin du Niger constitue le berceau de grandes civilisations d’agriculteurs, de pêcheurs et d’éleveurs

Les travaux de Ouallat¹⁵ montrent que « les richesses culturelles constituent un patrimoine qui correspond à la substance de relations sociales fournisseuses de sécurité de réseaux économiques et sociaux et constructrices de paix.

2.2. Cadre historique

L’occupation de la région de Kankan par les hommes est le produit d’un long processus de migration qui s’est effectuée par petits groupes. Divers facteurs internes et externes qui ont précédé à l’occupation du territoire par des sous-groupes ethniques qui sont : les Korogba, les Bamanan, les Maninka, les Peulhs Wassollonké et les Maninka-Mori. Selon les traditionnistes, l’occupation de la zone n’est pas un fait fortuit. Car les groupes sociaux qui y habitent sont venus soit à la suite d’une guerre, soit par nécessité économique ou climatique. Leurs installations s’échelonnent approximativement sur huit siècles qu’on peut répartir en trois périodes¹⁶ :

- la période allant du XI^e au XV^e siècle correspond aux règnes de l’Empire du Ghana, du royaume Sosso et de l’Empire du Mali ;

¹³ Feu Professeur Youssouf Sidibé, Enseignant Chercheur à l’Université Julius Nyeréré de Kankan ; (2023)

¹⁴ Baba COULIBALY, « Pratiques culturelles et Rituelles par temps de crise sécuritaire ; La pêche collective de Markala, Mali, 2023, Revue Mande Studies, V 25, P 147

¹⁵ Cité par Luc Ferry et al,

¹⁶ Moundékéno (S.). « Essai sur la mise en place des populations guinéennes », Cours d’Histoire, Université Julius Nyerere de Kankan, 1987 ; P 17

- la période du XV^e au XVI^e siècle correspond à la chute de l'Empire du Mali par les Songhaïs et de celui du royaume Sosso à cause des guerres de successions ;

- la période du XVI^e au XIX^e siècle, marque la vague de migration des Mandingues vers le Sud. De cette migration est parti le peuplement de la région de Kankan.

Il est certain que ces pays du Haut-Niger ont été très anciennement occupés par les hommes suite à la dégradation de la terre, le recul des forêts en sont des signes certains de la mainmise des hommes sur la région. Mais toutes les traditions mandingues attestent que la terre était déjà occupée. Les premiers occupants n'étaient pas de race mandingue.

Selon les travaux de Djibril Tamsir Niane, (1989)¹⁷, les conquêtes de Soundjata entraînèrent les Malinka vers l'Ouest et le Nord-Ouest qui fait pratiquement dos au « *Vieux Manding* ». Avec la grande expansion mandingue entre les XIII^e et XIV^e siècles la Haute-Guinée a reçu peu d'éléments manding dont l'intérêt était tourné vers l'Est et Nord-Est. L'occupation des Maninka ne s'étendait pas loin d'une ligne passant au sud de Siguiri vers Niani sur le Sankarani.

¹⁷ Dans « *L'histoire des mandingues de l'ouest : royaume du Gabou* » ; 1989 ; p

III. Résultats

3.1. L'origine de la pêche des mares dans la région de Kankan

Selon l'un de nos interlocuteurs et traditionniste El Filani Sékou Kouyaté (2019)¹⁸, *« l'origine de la pêche des mares est née de l'analyse et du constat des hommes sur certains faits de la nature et les êtres qui y vivent sur la terre à savoir les hommes, les génies et des arbres. En Afrique, toutes les sociétés croient à l'existence des génies et à leur cohabitation avec les hommes. La région de Kankan ne fait pas exception à cette réalité. De cette analyse à l'époque où l'islam n'était pas encore développé, on pensait que le diable ou un arbre quelconque était capable de résoudre des problèmes de diverses natures qui sont, entre autres, la venue de la pluie, la réussite des cultures ou l'empêchement de la survenue d'une calamité naturelle. »*

Il nous explique aussi que les mares étaient adorées comme des dieux et que les préoccupations des uns et des autres étaient exaucées. Certaines mares le sont encore aujourd'hui par endroit grâce aux rituels quotidiens qui s'effectuent au bord et aux mythes redoutables qui les entourent. Exemple : la mare de Djikadan à Kounadou-Maréna, Kakadala à Dialakoro dans la préfecture de Mandiana et Bôlè à Baro dans la préfecture de Kouroussa sont des références. Ces mares, malgré l'influence de la mondialisation et de la religion, gardent encore leur état sacré à travers des génies ou ancêtres dont les esprits incarnent des animaux comme des crocodiles à Djikadan, des hippopotames à Kakadala et des génies à Bôlè. Ces êtres auxquels on croit sont souvent installés dans les galeries forestières ou dans l'eau de la mare. Tous ces faits ont motivé les aïeux à organiser la pêche annuelle des mares presque partout dans la région.

A l'occasion de la pêche, ils effectuent des adorations accompagnées des rituels pour poser les problèmes qui préoccupent la communauté afin de trouver des solutions. Ils organisent de grandes festivités à l'occasion desquelles tous les fils et filles du village résidant ou vivant ailleurs sont invités et mis à contribution pour la réussite du festival. Les autorités locales sont également impliquées pour assurer le bon déroulement des activités. Par exemple, la

¹⁸ Griot traditionniste résident à Kourala dans la sous-préfecture de Koumana, préfecture de Kouroussa, région de Kanka

mare de *Bôlè*¹⁹ à Baro, de *Dénnabalo*²⁰ à Bakonko Cisséla, de *Sèlén Moussaya* à Moussaya, de *Kakadala* à Dialakoro, de *Daman* à Sakorola sont illustratives.

A rappeler que, dans la région, les mares appartiennent toujours à une communauté, un clan ou à une tribu. Qu'elles soient situées sur son territoire ou dans une autre localité. Dans la plupart des cas, une mare tierce peut appartenir à un village x, mais être localisée dans le village voisin. Cela s'explique par des alliances, des pactes et des conventions établis par les fondateurs ou les chasseurs au cours de leurs installations. Ces pactes ont souvent été établis par le biais d'un service de protection mutuelle, de mariage, de don, d'un échange de fruits ou d'une reconnaissance d'un service quelconque rendu par l'un ou l'autre.

Un de nos guides de terrain explique qu'une autre raison de la pêche festive des mares, est liée au fait qu'un ancêtre se serait confié à une mare au moment de son installation. Alors, si ses vœux sont exaucés, cet ancêtre aurait demandé à tous ses descendants de faire des sacrifices avant ou pendant la pêche pour implorer la grâce des divinités qui vivent au bord des mares en guise de reconnaissance et de se confier davantage pour leur protection ». Mais cette célébration annuelle s'organisait dans l'entente, dans la cohésion sociale et dans le respect mutuel des uns envers les autres.

Le choix de ce thème est parti d'une observation et de l'actualité que nous vivons chaque année dans la région de Kankan par les communautés autour de l'exploitation des mares.

3.2. L'importance socio-économique et culturelle

3.2.1. L'importance social

Nos interlocuteurs affirment qu'avant, les mares avaient une grande importance sociale et religieux. Le plus important à l'époque, c'était d'organiser des fêtes, pêcher et faire des rituels autour. Mais au cours de ses vingt dernières années, elles ont pris une dimension économique et touristique ascendante grâce aux grandioses festivités qui s'organisent dans les différentes communautés. C'est une fête comparable celle de la fête l'indépendance ou de la tabaski. Car elle se fait une fois dans l'année avec une forte mobilisation des populations de la population locale, la Diaspora et autres.

¹⁹ Le nom de la mare de Baro qui signifie que ces fraie. Cette mare se trouve dans la sous-préfecture de Baro, préfecture de Kouroussa (république de Guinée)

²⁰ Le nom de la mare qui signifie nourrir les enfants. Cette mare est située dans le District de Bakonko-Cissela dans la sous-préfecture de Batè Nafadji, préfecture de Kankan.

Mandiou Condé (2022), la fête de la pêche annuelle des mares, permet de réunir tous les fils du village résidant ici et d'ailleurs. C'est une occasion de rassemblement et de rencontre des uns et des autres dans les villages. C'est des moments de célébrations des mariages qui sont en cours et le commencement de nouvelles fiançailles. La pêche permet à tout le monde d'avoir un peu de poissons selon les chances des uns et des autres.



Jeunes filles sensées se marié après la fête de la mare



3.2.2. L'importance économique

La fête des mares n'est seulement que festive, mais c'est une occasion de collecter des fonds par les communautés à travers les cotisations des ressortissants, des fonds donnés par les invités d'honneurs et des dons issus parfois de l'autorité administratives. C'est un jour de profit pour les commerçants étalagistes et ambulants qui en profitent financièrement. Le jour de la pêche, ils viennent nombreux en provenance des grands centres urbains et ruraux selon la position géographique de la mare. Par exemple, pour le cas des mares de *wéléte* et du *GbéréDougou Kouroulamini*, les marchands viennent généralement de la ville de Kankan avec des marchandises de divers articles (habits, colliers, chaussures, filets de pêche etc.) qu'ils étalent à la place du village ou au bord du site cérémonial de la mare. Le cas de vente des parapluies est une particularité citée ci-dessus. D'autres aussi viennent vendre des nourritures comme des Sandwich, l'eau minéral, des œufs ou autres. Ces marchands ont pour clients les invités qui viennent pour la fête y compris les villageois. C'est un évènement qui rassemble des milliers de personnes sans exception d'âge ni de classe sociale.

Chacun profite de la journée selon son objectif. De fait que le marché se tient au bord de la mare, cela arrange souvent les personnes qui viennent d'ailleurs et qui ne veulent pas partir au village pour se restaurer chez le chef du village "*Sotigui*", le président de district ou chez la reine du jour.

Autre chose, très importante est que les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de se rendre au centre-ville pour les achats, profitent du jour de la pêche pour se ravitailler avec ces marchands au bord de la mare. Ces marchands sont également des personnes informées sur les préférences et les goûts des communautés villageoises. Ils viennent avec des marchandises appropriées.

Mandjou Condé et d'autres personnes, affirment qu'avant les années 2000, cette histoire de marchands et d'autres activités économiques ne s'effectuaient pas au bord de la mare. Car la nourriture pour les étrangers ou invités était préparée au bord de la mare et mangée sur place. Des bœufs, des coqs et des béliers étaient abattus à l'occasion. Tout le monde mangeait sur place avant de se disperser.

Selon Filani Sékou. Kouyaté, de nos jours, les mares sont devenues un moyen de développement communautaire à travers les fêtes. Grâce aux festivités des mares, Les communautés ont à bâtir certains villages grâce à la contribution des invités de marque et des ressortissants des villages. Car, à chaque cérémonie, les fonds (argent) obtenus sont destinés à la construction des infrastructures. Ces fonds sont utilisés pour la réalisation des infrastructures. Par exemple des écoles, des centres de santé, es mosquées, les centres culturels sont construits. Par exemple, en 2017, le village de Kourala a reçu 200 millions de francs Guinéen de la part de l'un des invités de marque pendant la fête de la mare. Actuellement, partout où il y a une entente entre les communautés, la fête des mares apporte beaucoup aux riverains.

A Manfra par exemple, il n'y a pas de mare. Mais plutôt un marigot appelé *Hounou*. Mais comme ils ont constaté que ceux qui ont les mares parviennent à faire de bonnes choses dans leur village, alors ils se sont arrangés à faire de ce marigot une sorte de mare qui les apporte beaucoup aujourd'hui. A chaque célébration, ils construisent quelques infrastructures telles que la mosquée, l'école, le poste de santé ou autres. Ceux qui s'entendent tirent des profits, car c'est la paix qui fait prospérer les gens et non les malentendus. Un autre exemple, en 2017, à Koumana, ils ont eux aussi eu six millions, 1000 chaises à travers un seul invité.

Un autre facteur qui est stratégique à l'occasion de la fête des mares, si l'un des ressortissants du village a les moyens mais ne vient jamais au village et n'a fait de réalisation, alors la communauté profite de la fête des mares pour l'inviter à prendre part. Généralement ces fils ne viennent pas seuls. Ils se font souvent accompagner par des amis et proches. Une fois au village, ils se rendent compte qu'ils n'ont même pas un bel endroit digne de nom où dormir et loger leurs invités malgré leur statut social. A cause de la honte qu'ils ressentent, alors ils profitent de la prochaine fête des mares pour construire dans leur village pour éviter la honte la seconde fois face à leurs amis.

Avant et même aujourd'hui par endroits, les mariages peuvent être rompus à l'occasion de la fête des mares pour manque de dot et accessoire de mariage. Si les mares ont une utilité pour les populations de la zone, les conflits qui opposent les uns aux autres affectent aujourd'hui les relations socio-économiques entre les villages voisins ainsi que sur la biodiversité.

Selon Kanciré Kourouma²¹, les riverains sont ceux qui utilisent les plaines cultivables de ces mares. Les rendements agricoles qui en bénéficient économiquement à travers l'agriculture dans les plaines.

Selon D.K²², la mare de Kakadala apporte beaucoup de fonds pendant les cérémonies de la pêche annuelle. Mais ces fonds sont donnés aux jeunes de la place publique appelés "*Kariden*". Ses fonds sont réservés pour la communauté. S'il y a des cas sociaux (rations alimentaires des étrangers, mariages ou décès d'une personnalité importante du village), ils investissent ce fonds pour effectuer des dépenses. A Dialakoro, contrairement aux autres localités comme Kankan et Kouroussa, le fonds est utilisé dans la construction des édifices publics

A Baro, le fonds obtenu pendant la pêche de la mare en 2022, a été investi dans l'équipement des logements sociaux et du centre de santé construit par le président Alpha Condé etc.

Selon El Hadj Fodé Kouyaté (2020)²³, dans le passé, les mares avaient un caractère religieux à cause des mythes qui les entouraient. Elles n'avaient pas une importance économique et touristique comme de nos jours. Mais aujourd'hui, avec la mondialisation, l'augmentation démographique dans nos communautés, les mares ont pris une dimension, économique et touristique grandissant. Elles attirent chaque année des milliers de personnes qui viennent de partout en Guinée et à l'international pour participer à la fête des mares. Par exemple, certaines

²¹ Kourouma Kanciré ; Patriarche du village de Ourémbaya, (2029)

²² D.K est le nom que nous avons donnée à l'un de nos interlocuteurs qui voulu garder l'anonymat à Dialakoro

²³ Griot traditionniste et agronome à la retraite résident à Kissidougou dans la région de Faranah ; (République de Guinée).

mares comme Bôlè à Baro, Dénabalo ou Noramba à Bakonko-cisséla, Kouradalaba à Ourémbaya, Sèlen Moussaya dans Battè Nafadji, Kakadala et Kiko-karakoro dans Mandiana des exemples.

3.2.3. L'importance culturelle

Selon l'ancien maire de Dialakoro, c'est grâce à la présence des mares dans certaines communautés à Kankan, Siguiri, Kouroussa et Mandiana sont visités chaque année par des milliers de personnes pour la découverte des traditions, coutumes et mœurs, mais aussi les mystères des mares à caractères sacré. Ils viennent implorer la grâce des ancêtres et génies protecteurs avant de se retourner, de prendre la bénédiction des parents, de faire la rencontre des proches et des amis. Ces mares sont des moyens d'éducation pour les enfants et autres personnes qui ne croient pas aux mœurs et traditions ancestrales. Par exemple, tous ceux qui tentent de défier les règles liées aux mares sont sanctionnés immédiatement.

3.2.4. Importance religieuse

D'après l'un des prêtres de mares, ceux qui croient aux pouvoirs mythiques des génies viennent souvent se recueillir au bord de la mare par le truchement des sacrificateurs pour exposer leurs soucis et implorer la grâce des ancêtres et des génies protecteurs de la mare. Dans la plupart des cas, leurs vœux sont exaucés et ils reviennent après pour les remerciements en ces termes : *« Merci aux génies, après mon départ d'ici, j'ai eu un enfant, un poste de responsabilité, une femme, ou autres ».*



Discussion

Abdoulaye Mohamadou *et al.*²⁴ dans « *La commune de l'Imanat dans la gestion de la mare de Tahsi, Entre héritages et quête de légitimité* » parlant de la naissance de la mare de *Tahsi* date 1980 suite à une dégradation des surfaces liée à l'érosion hydrique et au déversement des trop-pleins des mares permanentes et marigots situés en amont, un phénomène, appelé endoréisme par les géographes, fréquent dans cette zone sahélienne. La mare de Tahsi était auparavant semi-permanente et devenue permanente s'est élargie et a englobé des terres agricoles faisant partie du domaine foncier du hameau de Fandoga.

Pour les habitants de Fandoga, l'avènement de la mare a relevé de la providence, mais a aussi représenté une perte en terres et une source de conflits. L'eau qu'ils étaient auparavant obligés de chercher en creusant, stagnait désormais juste dans leurs champs à une dizaine de mètres des cases. Mais elle réduisait l'espace servant à la production de mil. L'aménagement de la mare de Tahsi par l'État a ouvert la voie au changement de statut juridique des espaces autour de la mare et à l'apparition des activités diverses portées aussi bien par les autochtones que par des allochtones.

Contrairement à la mare de *Tashi*, dans la région de Kankan, il n'existe pas de mares saisonnières, encore moins de mares à caractères lucratifs journalière. Mais plutôt des mares permanentes qui ont existé avant l'installation des hommes qui leur ont donné un caractère mythique, patrimonial et cérémonial. Tandis que la mare de Tahsi est récente par suite d'une érosion. Si elle fait l'objet des usages collectifs selon les besoins des uns et des autres, dans la région de Kankan, les mares ne le sont pas. Elles sont utilisées qu'une seule fois par ans à l'occasion de la fête des mares. Les fonds obtenus sont alloués à la construction des infrastructures de développement communautaires (école, poste de santé, logement sociaux, mosquée, maison des jeunes etc).

Selon Oumar SY (2009)²⁵, qu'à Ferlo au Sénégal, le problème de l'eau se pose avec acuité. Les mares sont cependant nombreuses et diversifiées. Du début jusqu'à la fin de la saison des pluies, elles sont fréquentées par la population et des animaux. Elles contribuent à la structuration des mouvements pastoraux. Mais de plus en plus, des changements de leur capacités d'accumulation de l'eau ou de la qualité de l'eau sont notés suite à divers facteurs.

²⁴ Abdoulaye Mohamadou *et al.*, (2014), « *La commune de l'Imanat dans la gestion de la mare de Tahsi, Entre héritages et quête de légitimité* ».

²⁵ SY Oumar, « *Le rôle de la mare dans la gestion des systèmes pastoraux sahéliens Ferlo* » ; (2009) ; P 27

La partie septentrionale plus aride est une zone pastorale. Mais aussi de départ massif de transhumants en fin de saison des pluies. C'est une zone de brassage d'animaux venus du Bassin arachidier en fin de saison sèche et des pays limitrophes (Mali et Mauritanie) en toutes saisons. Ferlo est confronté à un problème d'aménagement du fait de l'insuffisance de ses ressources en eau. Mais son substrat recèle des nappes exploitables selon leurs profondeurs par des puits et des forages en saison sèche. En saison des pluies, les pluies assurent le remplissage des mares de capacités variables. Les formes traditionnelles de gestion des mares ne sont plus en vigueur, surtout avec le fort taux d'accroissement des effectifs de bétail et la recrudescence de la mobilité pastorale. D'ailleurs, cette dernière explique entre autres, les dynamiques en cours. Dans cette dynamique spatio-temporelle, une toute petite mare (*fetere*) peut se transformer en une grande mare (*weendu*). L'évolution de la taille d'une mare dans les deux sens est le résultat de plusieurs facteurs.

Dans la région de Kankan, contrairement à Ferlo, il n'existe pas de mares saisonnières encore moins des mares utilisées pour usage domestique ou par des pasteurs. Car elles sont sacrées considérée comme la mémoire des ancêtres et le lieu d'habitation des génies protecteurs pour le bien-être de tous, donc elles sont mises en défend quelques semaines après la fête pour est pêcher que l'année suivante. Les autorités locales s'impliquent pas dans la gestion des mares pour quelconques intérêts sauf en cas de conflits communautaires.

Conclusion

Il se dégage de tout ce qui précède que cet article n'est pas de nature à répondre à toutes les questions liées aux mares en tant qu'un héritage culturel et de développement communautaires, dans la région de Kankan toutefois, elle nous a permet de comprendre ce que représentent les mares pour les communautés dans la région. Elle permet de connaître les réalités traditionnelles, culturelles autour des mares. Une autre recherche historique ou anthropologique serait une contribution positive pour mieux comprendre les aspects socio-historiques conflictuels et environnementaux que notre étude n'aurait pas pris en compte Économiquement, les mares sont des sources de revenus pour les communautés riveraines à travers l'organisation de la fête annuelle des mares. Pour ce fait, il est possible de faire le réaménagement environnemental des mares pour qu'elles deviennent plus attractives sur le plan touristique.

C'est un article qui permet de répondre à quelques questions de notre recherche, qui sont les l'origine de la fête des mares, leurs importances sociales, économique, culturelles et religieuses. Les objectifs que nous nous sommes assignés n'ont pas tous été atteint compte tenu de plusieurs

raisons. A savoir, l'impraticabilité des pistes rurales, la réticence de certaines personnes parmi nos enquêtés, la sacralité de certains sites de mares par rapport auxquels nous nous sommes abstenus de leur visites au risque de nous heurter aux interdits.

C'est une étude qui explique ce qu'est une mare dans l'ensemble, ce qu'elle était dans le passé et ce qu'elle est aujourd'hui sur le plan traditionnel et économique pour la population de la région de Kankan. Nous avons parlé de la mise en place des populations de la région de Kankan en provenance d du Mali.

Au cours de notre recherche, on s'est rendu compte qu'au-delà des festivités autour des mares, il existe des conflits autour qui sont les rivalités entre certaines communautés villageoises dans la région de Kankan par rapport à la reconnaissance de droit du premier venu à s'installer dans tel ou autres villages, la violation des pactes et conventions établis entre les ancêtres fondateurs, les fonds obtenus par les villages riverains lors de la fête des mares, la gestion des plaines cultivables et autres.

Nous comptons à l'avenir, apporter notre expertise en qualité de chercheurs pour accompagner les spécialistes, les ONG et les bailleurs de fonds pour des sensibilisations et la conscientisation des communautés rurales sur l'importance écologique des mares et des conséquences liées à leurs disparitions si elles ne sont pas protégées.

Quand l'environnement est bien protégé, les mares ne tarissent plus et ne disparaissent pas non plus. Leurs existences et la survie des traditions et mœurs autour sans oublier des faunes aquatiques qui dépendent des arbres et des plantes aquatiques qui donnent l'oxygène aux poissons et autres espèces qui y vivent. L'ONU à travers des institutions spécialisées pour la protection de l'environnement et du développement durable, devrait aider la Guinée, surtout la Région de Kankan, pour la protection et la restauration du couvert végétal afin de sauver nos mares qui sont en voie de disparition.

L'État, se doit de réajuster les lois régissant les mares conformément aux réalités des sociétés rurales du pays. Ces conflits constituent un élément de fissure du tissu social et un frein au développement communautaire.

Nous nous sommes aussi intéressées à la question de la rééducation sociale dans nos communautés à travers les griots, les sages et des historiens par rapport aux respects de nos coutumes et mœurs.

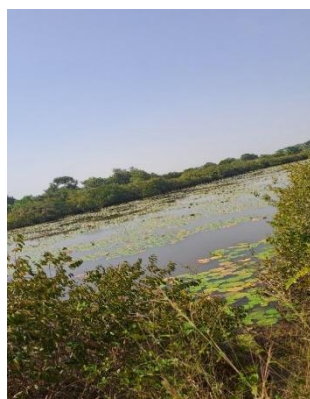
L'assistance des partenaires au développement au niveau national et international serait la bienvenue pour la sauvegarde de ces mares qui sont des joyaux pour les communautés mandingues. Ainsi, l'apport de la communauté scientifique serait un atout pour les rendre plus visibles et attrayantes.

En perspective, Les mares sont un enjeu majeur et une identité ancestrale dans la vie des populations mandingues de la région de Kankan. Il y a près de trois décennies, on enregistre des conflits dans plusieurs localités autour de leur gestion. A l'avenir, il doit y avoir des projets de développement communautaires pour la conservation et la protection de l'environnement de quelques mares de la région. De ce fait, nous pensons que cet article a du mérite en ce sens qu'elle aidera à coup sûr à éteindre quelques foyers de tensions autour des mares qui sont d'une actualité dans la région.

ANNEXE



Les symboles de la fête de la mare de Kakadala à Dialakoro



Ecosystème végétal de la mare de Kakadala



La mare de Kakadala face aux risques



La mare de Kômondala à Dialakoro

Bibliographie

BARON Catherine et BONACIEUX Alain (2011), « *Les enjeux de l'accès à l'eau en Afrique de l'Ouest : diversité des modes de gouvernance et conflits d'usages, mondes en développement* » 17 p.

CHAUVEAU Jean Pierre (1972), « *Les cadres socio-historiques de la production dans la région de Kokumbo (pays Baoulé Côte d'Ivoire) : la Période Précoloniale* », Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM), 143 p.

DOS SANTOS Daniel (s.d.), « *La place du droit coutumier dans la formation des états africains* », Université d'Ottawa, 17 p.

GREMONT Charles (s.d.), « *Comment les Touaregs ont perdu le fleuve, Éclairage sur les pratiques et les représentations foncières dans le cercle de Gao (Mali), XIXe-XXe siècles* », Présentation succincte des populations, 54 p.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (2016), « *Droits de l'homme et systèmes de justice traditionnelle en Afrique* », Nations Unies, New York, 88 p.

JUNGRAITHMAYR Herrmann, BARRETEAU, SEIBERT (1997) « *l'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad* », Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, 490 p.

KABA Lanciné (1955), « *Cheick Mouhammad Chérif, le saint de Kankan : (Islam et société en Guinée, cas 1865-1955)* », ...p

KI-ZERBO Joseph (1963), « *Le monde Africain noir, histoire et civilisation* », 96 p

NIANE Tamsir Djibril (1963), « *L'épopée manding* », Ed, Présence Africaine

NIANE Djibril Tamsir (1975), « *La Mise en place des populations de la Haute-Guinée, in les royaumes du Soudan occidental* », Ed, Paris Hatier, 276 p.

NIANE Tamsir Djibril (1975), « *Le soudan occidental au temps des grands empires du XIème eu XVIème siècles* »,

PLANCKE Carine (2014), « *Les génies de l'eau et leur culte au Congo-Brazzaville* », musée royal d'Afrique central, Tervuren, 110 p.

REY Pascal (2011), « *Droit foncier, quelles perspectives pour la Guinée ? Réflexion sur la réforme foncière à partir de l'exemple de la Guinée Maritime* », Annales de géographie, Éditions Armand Colin, n°679) pp.1-23.

ROSNY Éric (1996), Théologique, « *La résistance des rites traditionnels dans l'Afrique moderne* », Éd, Faculté de théologie de l'Université de Montréal Volume 4, numéro 1, 18 p.

YASSINE Rachid Id (2015), « *Islam, culture ou religion ? Penser le pluralisme africain des religiosités musulmanes* », CODESRIA, 32 p.

ZAHAN Dominique (1970), « religion spiritualité et pensée africaines » Payot, Paris, 28 p.

BERGER Alain et al. (2013), « *Comprendre la mare à travers sa biodiversité* », Loiret nature Environnement, 20 p.

FISCHER. E. Julie (1999), « Le code Foncier et domanial de la République de Guinée », *USAID-Guinée*, 28 p.

HUYSE Luc (2008), « *Justice traditionnelle et réconciliation après un conflit violent La richesse des expériences africaines* », International Institute for Democracy and Electoral Assistance, 228 p.

BAMBA Fatoumata (2020), « *Les conflits autour des mares dans la préfecture de Kankan : cas de Denké et Koulamba* », Université Général Lansana Conté/Conakry (UGLC), 274 p.

BERTHE Djibril (2016-2017), « *Analyse de la dynamique des modes d'accès au foncier agricole dans les communes rurales de Koloningue et de M'Pessoba, cercle de Koutiala au Mali* », Université de Bamako, 66 p.

CISSE Moussa II (1989), « Monographie Géographique du village de Sansando-préfecture de Mandiana », mémoire de maitrise, Université Julius Nyerere de Kankan, Département histoire, 75 p.

DIANE Lanfia (2003), « *Les conflits fonciers en zone rurale guinéenne : exemple de la CRD de Karfamoriyah dans la préfecture de Kankan* », mémoire de maitrise, Université Julius Nyerere de Kankan, Département Géographie, 87 p.

DOUKOURE Kèlètigui (1988), « *La monographie historique de Koumban* », mémoire de maitrise, Université Julius Nyerere de Kankan, Département histoire, 95 p.

GROVOGUI Bolivar Koikoi (2009), thèse, « *Les mécanismes traditionnels de prévention et résolution des conflits en Afrique : L'exemple des Toma de la Guinée forestière* ». Université Julius Nyerere de Kankan/ Guinée, Département Philosophie, 450 p.

GUEMOU Mamadi (2004), « *Urbanisation d'une ville Guinéenne : Problèmes et perspectives. Cas de Lola* » mémoire de master2, Université Julius Nyerere de Kankan, Département Géographie, 120 p.

HOUNDJAHOUÉ LAHAYE Séna Hélène (2013), « *Quand le droit devient culture : le droit traditionnel au Bénin* », Université du Québec à Montréal, 127 p.

KAMANO Etienne (1992), « *Mythe et réalités de la mare de Koladou-Beindou, Préfecture de Kissidougou* », mémoire de maîtrise, Université Julius Nyerere de Kankan, Département Histoire, 85 p.

KANTE Kémo (1992), « *Monographie Historique de Kôma (Sabadou Baranama) Préfecture de Kankan des origines à l'indépendance* », mémoire de maîtrise, Université Julius Nyerere de Kankan, Département histoire, 67 p.

KANTE Saran Mady (1991), « *Monographie historique de Kounadou des Origines aux XIX^{ème} siècles, Mandiana* », mémoire de maîtrise, Université Julius Nyerere de Kankan, Département histoire, 95 p.

KEITA Arfant (2012-2013), « *La mutation des terres agricole autour de Ziguinchor* » mémoire de master 2 Université Cheikh Anta Diop de Dakar, faculté des lettres et sciences humaines, Département de Géographie : aménagement du territoire, décentralisation et développement local, 96 p.

KOUYATE Issa (1989), « *Monographie historique de Dialakoro des origines à l'intrusion coloniale* », mémoire de maîtrise, Université Julius Nyerere de Kankan, Département histoire, 120 p.

LIBALY Fabou (2015) « *Kourani wéléte des origines à la conquête coloniale* », Mémoires de maîtrise, Université Julius Nyerere de Kankan, Département histoire, 75 p.

MAMY Foromo (1989), « *Les croyances religieuses en milieu traditionnel Mano, Sous-préfecture de Yalenzou* », mémoire de maîtrise, Université Julius Nyerere de Kankan, Département Géographie, 87 p.

MOUBEKE A MBOUSSI Philémon (2021), « *l'Etat et les coutumes au Cameroun des origines à la constitution révisée de 1996 : contribution a une théorie pluraliste du droit en Afrique noire* », 466 p.

SACKO Mohamed (2008), « *Les conflits fonciers en zone rurale de guinée, cas de la sous-préfecture de Balandou, préfecture de Kankan* » mémoire master2, Université Julius Nyerere de Kankan, Département, 125 p.

SANE Mamadou Lamine (2023), « *Eaux et imaginaires chez les sociétés casamançaises, du XVe siècle aux années 1960* », Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 390 p.

TOGOLA Boubacar (2018), *Artisanat des cuirs et peaux de Djenné (Mali) en environnement, techniques de fabrication et de décoration*, Thèse, ISFRA, Bamako, 280 p.

TRAORE Oumar (1989), « *Monographie Géographique de Kinièran, Préfecture de Mandiana* », mémoire de maitrise, Université Julius Nyerere de Kankan, Département Géographie, 45 p.

TREMBLAY Émilie (2010), « *Représentations des religions traditionnelles africaines : Analyse comparative de réseaux régionaux et disciplinaires africains et occidentaux* », Université de Montréal, 142 p.

ALLEN Samuel (1970), « La tradition africaine », *études internationales*, pp 2-6.

AMOA Urbain (2009), « Pactes de stabilité et construction de la confiance dans le processus de cohésion sociale », *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest*, pp 1-15.

APISAY Eveline Ayafor (2020), « Eau et symbolisme chez les peuples des Grassfields du Cameroun : un paradigme », *Revue Gabonaise d'Histoire et Archéologie*, pp 8-33.

BALANA Yvette (2016), « L'Africain et le paradigme de la modernité. Que devient l'identité ? », *Revue internationale de langue et de littérature*, pp 20.

BARON Catherine, BONNASSIEU Alain (2011), « Les enjeux de l'accès à l'eau en Afrique de l'ouest : divers des modes de gouvernance et conflit d'usages », *Mondes en Développement*, pp 1-17.

BOUZIDI Attef (2017), « Amadou Hampaté Bâ, Défense et illustration » de la tradition orale », *Synergies Algérie*, pp 1-11.

CHAUVEAU Jean-Pierre, et RICHARD Paul (2007), « Foncier, transformation de l'agriculture et conflits en Afrique de l'ouest : enjeux régionaux soulevés par les cas de la sierra leone, du Liberia et de la côte d'ivoire », *revue historique*, numéro 568, pp 24-51.

DE ROSNY Éric (1996), « La résistance des rites traditionnels dans l'Afrique moderne », *Erudit*, pp 1-18.

DIENG Mbaye (2011), « L'eau en Afrique, les paradoxes d'une ressource très convoitée », *ICT4D article*, pp 1-3.

FERRY Luc. Et al. (1996), « Le Niger guinéen et Malien : une ressource vitale pour l'Afrique de l'Ouest », *IRD, UMR Université de Lyon 3-Jean Moulin*, pp 1-16.

GLUHBEGOVIC Rebeka (2016), « Les types de conflits en Afrique », *EISA occasional paper*, pp 2-26.

HAUENSTEIN Alfred (1984) « L'eau et les cours d'eau dans différents rites et coutumes en Afrique occidentale », *Anthropos*, pp. 569-585.

MANIRAKIZA Pacifique (2009), « Afrique et le système de justice pénale internationale » *African Journal of legal studies*, pp. 21-52.

NTAGANDA Eugène (1998), Jean Matringe, tradition et modernité dans la charte africaine des droits de l'homme et des peuples : étude du contenu normatif de la charte et de son apport à la théorie du droit international des droits de l'homme, Bruxelles, Bruylant, *Revue québécoise de droit international*, pp. 366-370.

POUDIOUGOU Ibrahima, ZANOLETTI Giovanni (2020), « Fabriquer l'identité à la pointe de la kalache violence et question foncière au Mali », *Revue internationale des études du développement*, pp. 2-27

RENARD-TOUMI Agnès, DE LA CROIX Kevin (2013), « Les mares des plaines alluviales du Niger supérieur Des points d'eau et leurs pratiques sociales comme révélateur hydrodynamique et culturel », *Dynamiques Environnementale*, pp. 4-23.

REY Pascal (2011), « Droit foncier, quelles perspectives pour la Guinée ? Réflexion sur la réforme foncière à partir de l'exemple de la Guinée Maritime », *Annales de Géographie* n° 679 pp. 2-39.

RICHARDS Paul (2007), « Foncier, transformation de l'agriculture et conflits en Afrique de l'ouest : Enjeux régionaux soulevés par les cas de la sierra leone, du Liberia et de la Côte d'Ivoire » *Revue historique*, pp. 1-30.

SAJALOLI Bertrand (2016), « Génies de l'eau et protection des zones humides en pays dogon (Mali) », *Géoconfluences*, pp. 1-4.

TCHONANG Gabriel (2013), « Quelle mystique pour la renaissance africaine », *Théologiques*, pp. 1-27.

THIBAUD Bénédicte (2005), « Le pays dogon au Mali : de l'enclavement à l'ouverture ? », *Espace, Populations, Sociétés*, pp. 1-12.

TOGOLA Kawélé (2021), « Dynamique d'acteurs autour de la mare d'Agoufou : une socio anthropologie du foncier rural » *revue semestrielle de L'ULSHB*, n° 007, pp. 58 - 85.

BARRY Amadou et FANTA Kader (2015), « Appui à l'organisation des états généraux sur le foncier et réalisation du cadre d'analyse de la gouvernance foncière (CAGF) en Guinée (Conakry) », CAGF-guinée Conakry EUROPEAID/127054/C/SER/multi lot7: gouvernance et affaires intérieures, coordination : banque mondiale et le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire (MVAT), 269 p.

DE LA CROIX Kevin (2013), « *Les plaines alluviales du Niger supérieur. Des points d'eau et leurs pratiques sociales comme révélateur hydrodynamique et culturel* » Université Jean Moulin Lyon 32 p.

ECOWAS (2013), « *La gestion intégrée des ressources en eau en Afrique de l'ouest axe de travail : renforcer les capacités du secteur activation du réseau de professionnels* », par water resources coordination centre, Rapport d'étude, 269 p.

KEÏTA-DIOP Moustapha (2018), « *L'évolution des politiques et législations foncières en Guinée depuis 1990. Etat des lieux, enjeux et défis actuels* », Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 24 p.

Ministère de l'environnement et des eaux et forêts (2021) « *Adaptation écosystémique ciblant les communautés vulnérables de la région de la haute-Guinée* », programme environnement & gestion durable du capital naturel, /MEEF/PEGED-CN/A B E-HG/2021, 245 p.